



# La Lettre du C.D.E.S

bulletin du réseau  
Le Combat Syndicaliste

Bimestriel de l'union régionale  
Midi-Pyrénées de la CNT-AIT

## Abonnement un an

Tarif normal :  
10 euros

Abonnement de soutien :  
20 euros ou plus

Libellez vos chèques à l'ordre de :

**CDES, CCP 3 087 21 H**  
Toulouse

Pour tout contact avec le journal :

**CDES, CNT- AIT**  
7, rue St-Rémésy  
31000 Toulouse

Tél\_Fax : 05 61 52 86 48

## Les articles en ligne

Sur le site de la CNT-AIT de Toulouse

<http://cnt-ait-toulouse.fr>

et sur celui de Paris-Nord :

<http://cnt-ait.info>

## Secrétariat régional

**CNT-AIT, B.P. 158**

**82001 Montauban cedex**

### Autres adresses

secrétariat de l'AIT  
AIT, NSF boks 1977, Vika, N-0121  
OSLO, Norvège.

CNT, [http : www.cnt-ait-fr.org](http://www.cnt-ait-fr.org)

UR Aquitaine : CNT-AIT, BP 8176, 64181 Bayonne

Cdx. UR Méditerranée : CNT-AIT, Vieille Bourse du  
Travail, 13 rue de l'Académie, 13001 Marseille. UR

Normandie : CNT, BP 2010, 14019 Caen Cdx. UR

Paris-Nord : CNT, BP 352, 75526 Paris Cdx 11.

Rhône-Alpes : CNT, BP 223, 38405 St Martin  
d'Hères Cdx.

# La Lettre du C.D.E.S

est rédigé, réalisé et imprimé à titre militant  
par des adhérents de la CNT-AIT, chômeurs  
ou salariés, après leur journée de travail.  
Nous tenons à remercier tous ceux qui nous  
envoient des infos, articles, coupures de  
presse, dessins ... qui nous permettent d'en-  
richir la rédaction.

# QUELQUE CHOSE



Quelque chose est en train de changer. Le jour de la mort de Banou et Zyad, une révolte populaire éclate et se développe en feu de broussailles. Dans toute la France, des jeunes expriment, comme ils le peuvent, leur colère légitime. L'incompréhension est totale dans le pays : Krivine (leader de la Ligue communiste révolutionnaire, LCR) fait des rondes avec des miliciens amateurs pour protéger sa voiture\*1. Lutte ouvrière (LO) qualifie les jeunes de "voyous"\*2. Le Parti communiste (PC) demande au pouvoir de maintenir l'ordre\*3. Le Parti socialiste (PS) approuve l'état d'urgence\*4. Les "anars" ne sont pas forcément plus clairs\*5.

Quelque chose a changé. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui insultaient les populations de banlieue et appelaient à la répression (même le PS) sont obligés de reconnaître que la crise des banlieues de novembre 2005 avait une forte connotation sociale\*6. Certes, mieux vaut tard que jamais. Mais l'incompréhension dont ils ont fait preuve est structurelle. Elle se répète de mouvement en mouvement et constitue un frein puissant au développement des luttes.

Entre temps, de ci de là, des mains inconnues ont mis le feu à bien des ANPE. Des dockers de base ont vigoureusement attaqué le Parlement européen de Strasbourg. Villepin a cherché à étendre à tous les jeunes l'immonde CNE, rebaptisé CPE, par une loi cyniquement intitulée "Pour l'égalité des chances", une loi soi-disant destinée à répondre aux problèmes des jeunes de banlieue.

Bien que quelque chose ait changé, les politiciens ont repris, autour du projet de loi préparé par Villepin leur éternel numéro d'illusionnistes. Ils ont entamé une "bataille" parlementaire ponctuée de défilés syndicaux. Ils ont reproduit avec constance la même stratégie que précédem-

ment, celle qui avait fait perdre, à la rentrée de 2005, la "bataille" du CNE. Car pour eux, la seule chose à "gagner" ce sont les prochaines élections. Les "luttes" qu'ils organisent à travers leurs complices syndicaux n'ont qu'un véritable objectif et un seul : chauffer les troupes pour qu'elles aillent voter le "jour J". François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste ne cache même pas ce dessein. Au soir de la première manifestation de février, il déclarait : "Votez pour nous en 2007, et nous abrogerons le CPE". L'autre leader de la LCR, le sémillant Besancenot ne cache pas non plus qu'il a le même objectif. Pour lui, la seule chose à faire, c'est de "réunir les forces de gauche" en vue des prochaines échéances électorales. Et le reste ne vaut pas tripette.

Bref, tous ces gens qui n'ont rien compris en novembre n'en comprennent pas beaucoup plus en mars.

Pourtant, quelque chose a changé. La période historique a changé. Le temps n'est plus aux rassemblements de foules, comme en 2002 pour faire voter "Chirac" et "sauver la démocratie". Il n'est plus celui de la mobilisation frileuse de 2003 contre la réforme des retraites. Ce qui a

# EST EN TRAIN DE CHANGER...

changé, c'est l'irruption d'une nouvelle génération qui bouscule les règles du jeu et piétine le spectacle de la contestation. De quoi inquiéter sérieusement en peu de jours le patronat. D'ailleurs, c'est le MEDEF qui, après les premiers blocages économiques, a sifflé la fin de la partie et demandé au gouvernement d'arrêter les frais, et vite. Laurence Parisot, la patronne des patrons, s'est en effet, selon le quotidien économique "La Tribune" (7 avril) "émue du danger pour l'économie du pays... reçue hier matin par les parlementaires UMP, Laurence Parisot n'a pas manqué de réitérer ce message ... [elle] a conseillé à ses interlocuteurs de l'UMP de ne pas s'obstiner sur le CPE". Et les politiciens au pouvoir n'ont pas résisté à cette injonction.

Mais, cette partie qui vient de s'arrêter n'est possiblement que la fin de l'acte deux (le premier étant l'affaire des banlieues) d'une histoire à venir qui s'annonce riche en rebondissements.

Car décidément, rien n'est plus comme avant. Cette génération ci, qui n'a connu que la crise, que l'alternance d'une gauche et d'une droite jouant continuellement la même comédie, que la soi-disant fin de l'histoire, que la résurgence du népotisme, du national-régionalisme, bref que l'exaltation des idéologies réactionnaires et autoritaires ; cette génération sait qu'elle n'a pas grand chose à perdre. Cette société ne lui offre plus ces perspectives individuelles, certes minables, mais qui ont permis d'acheter les générations antérieures. Dépouillée des ses illusions,

voici une génération prête pour de grandes ambitions collectives, et -qui sait- pour l'aventure révolutionnaire.

Décidément, quelque chose vient de changer. Face au spectre du capitalisme se dresse enfin, aux yeux du monde, le rêve, encore imprécis, d'un autre futur.

En cette fin de mois de mars, en ce début printanier d'avril, dans toutes les villes du pays, parfois dans les plus modestes bourgades, une fraction importante de la population vient de toucher du doigt une autre réalité, de sortir du spectacle virtuel des médias.

L'apprentissage programmé de la soumission vient de faire place à celui de l'action directe et du "pouvoir faire" par soi-même. Et cela ouvre bien des espérances. Voici enfin des Assemblées générales (AG) qui, à leur niveau, localement, débattent et ensuite prennent de vraies décisions. Et ces décisions, au fur et à mesure, donnent corps à une force collective impressionnante. En deux mois, en deux petits mois, ces AG se sont ouvertes à tous les révoltés, pas seulement aux étudiants, mais aussi aux lycéens, aux chômeurs, aux précaires et aux salariés, et même ça et là, aux "voyous" de banlieue. Elles ont su passer du blocage des facultés et de quelques lieux symboliques (comme les ANPE) à celui des carrefours des villes avant de s'orienter vers le blocage des rouages de l'économie, en attendant, un jour peut-être prochain, de pouvoir bloquer le pays.

## Notes

\_1 : A ce moment, Krivine rencontre un journaliste de Marianne (12 nov. 05) et lui fait "le récit de ces nuits folles où à soixante, ils font des rondes jusqu'à deux heures du matin" pour protéger sa copropriété de la colère des jeunes.

\_2 : Arlette Laguiller, pour qui la révolte des banlieues "est peut être le fait de voyous ou de trafiquants" dénonce l'"absence de conscience sociale et de solidarité" des jeunes (édito de Lutte Ouvrière 4 et 11 nov. 05).

\_3 : "Les responsables des violences et des dégradations doivent être sanctionnés" (Communiqué du Parti communiste français, 03 nov. 05).

\_4 : Le Parti socialiste a d'abord approuvé cette monstruosité qu'est l'état d'urgence avant de protester mollement contre sa reconduction.

\_5 : Alternative libertaire (AL) "regrette" la violence des manifestants. Pour la Fédération anarchiste : "il y a des raisons de se révolter, mais brûler des voitures, ... ne fait que du tort." (Communiqué, 08 nov. 05). Aux Vignoles on récuse "les comportements irresponsables" (éditorial, site web des Vignoles d'Aquitaine, siège du bureau national).

\_6 : En ce qui nous concerne, voici ce que nous écrivions à cette époque. Nous n'avons pas eu besoin de changer d'avis : "Cette révolte était-elle ou non légitime ? Pour nous, à la CNT-AIT, c'était la seule question à se poser. Si oui, il fallait en assumer clairement les contradictions, et avoir le courage politique d'en payer éventuellement les conséquences. C'est ce que nous avons fait. Cela, parce que nous sommes persuadés que la place des militants révolutionnaires est avec les révoltés, lorsque cette révolte est légitime, et parce que ce n'est que de cette place que nous pourrons, avec eux, dépasser les contradictions inhérentes à toute révolte et passer de la révolte à la révolution". (Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées, n°93)



# LA FARCE

Depuis des décennies, ils nous gavent de "rappel à la loi", de "citoyenneté", de "valeurs de la République", de respect des "Institutions", le tout sous la botte d'un appareil policier pesant, tatillon et souvent humiliant. La palinodie juridique autour du CPE a prouvé avec éclat à ceux qui en doutaient encore ce que tout cela valait : peanuts.

## Le concon, égal à lui-même.

La farce légale du CPE, commencée par un vote à l'arrachée du Parlement croupion, s'est poursuivie par un avis du concon (Conseil Constitutionnel). Les gardiens du temple, au fronton duquel sont gravés les mots "Liberté, Egalité, Fraternité" n'ont pas hésité à déclarer conforme au principe de liberté la privation de la liberté de se défendre contre un licenciement (puisqu'il y a privation du droit d'en connaître le motif), conforme au principe d'égalité la division arbitraire du genre humain en deux espèces ayant des droits différents (les moins et les plus de 26 ans), conforme à celui de fraternité l'exploitation des enfants du peuple dès quatorze ans, alors que les petits-fils des concons (conseillers constitutionnels) seront au golf ou en thalasso. N'en étant pas à une pirouette près, les concons n'ont pas trouvé non plus la moindre contradiction entre les licenciements du jour au lendemain et ... ce droit au travail pour la défense duquel ils s'agitent dès qu'un piquet de grève bloque une entrée d'usine, ce droit au travail qui figure, comme un droit absolu, dans le préambule, toujours en vigueur, de leur Constitution. Ceux que la presse encense sous le nom de "sages" ont conclu que l'exploitation la plus éhontée est constitutionnelle. Au moins c'est clair. Mais c'est parfaitement minable.

## Madame la Loi violée en direct à la télé

Alors, le président est entré en scène. Grandiose. Elu, grâce à la veulerie de la gauche et de l'extrême-gauche\*1, avec un score de république bananière, Chirac ne pouvait faire moins qu'un numéro abracadabrantesque. Il a choisi de violer la loi en direct\*2. Voici l'essentiel de sa déclaration :

"Le Parlement, les élus de la Nation, ont voté la loi sur l'égalité des chances et le Conseil constitutionnel vient de juger cette loi en tous points conforme aux principes et aux valeurs de la République. En démocratie, cela a un sens et doit être respecté (...) j'ai décidé de promulguer cette loi (...) je demande au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'en pratique, aucun contrat ne puisse être signé (...)"

Ensuite, Jean-Louis Borloo, son ministre chargé de la chose, mettait tout en oeuvre pour bloquer l'application de l'article 8 de la dite loi.

Nous laisserons les spécialistes ergoter pour savoir si un



# JURIDIQUE

tel acte constitue un "crime de haute trahison" (position de plusieurs constitutionnalistes) ou un crime de forfaiture. Ce qui est établi, c'est qu'il s'agit, au sens juridique du terme, véritablement d'un crime, prévu et sanctionné par le code pénal : article 432-1 "Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique, agissant dans l'exercice de ses fonctions, de prendre des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende" et article 432-2 "L'infraction prévue à l'article 432-1 est punie de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 F d'amende si elle est suivie d'effet".

Le crime étant de notoriété publique et ayant été suivi d'effet, tout Procureur de la République aurait dû s'en saisir pour lancer des poursuites. Tout gendarme, tout CRS, tout agent de la BAC, tout flic aurait dû se saisir du criminel. Mais, en France les procureurs ne lisent pas les journaux. Car à ce jour, ils ne se sont aperçus de rien. Pas plus d'ailleurs que les concons.

Pourtant, on a entendu comme un sacré bruit de froissement de la Constitution...

Dans cette période où tout est fait pour sacraliser la loi, cet épisode offre une démonstration absolue et de la plus grande clarté de ce que nous affirmons depuis toujours : la loi est un chiffon de papier. Quand elle arrange les puissants, ils nous l'imposent et la vénèrent. Si, pour une raison ou une autre, elle les dérange un tant soit peu, ils la bafouent. En toute impunité, bien sûr. Sachons nous souvenir de cet excellent exemple chaque fois qu'il sera question du "respect de la loi" !

\_1 : Alors que toute la gauche, l'extrême-gauche (à l'exception de LO) et même les organisations libertaires appelaient ouvertement ou sous le manteau à voter Chirac, nous avons publié, entre les deux tours, un numéro spécial pour dire : "... nous assumons calmement et sereinement notre abstention du premier tour et nous renouvelons notre soutien fraternel à tous ceux qui ont relayé notre campagne. Si l'abstention au premier tour a été un refus, l'abstention au deuxième tour sera une rupture. Rupture psychologique et idéologique aujourd'hui, rupture sociale demain. Face à ce qui se profile, à l'aggravation de nos conditions de vie, à l'augmentation de l'oppression et de l'aliénation, il est indispensable de construire un rapport de force à la base. Il n'y a pas d'autre solution. Faire semblant de croire que Chirac est le rempart de la démocratie et les législatives la solution définitive, c'est reculer pour mieux se faire manger demain." Le Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées, n°74, mai 2002.

\_2 : Chirac avait deux solutions réglementaires : ne pas la publier (il y a bien des lois qui sombrent dans l'oubli) ou demander une deuxième délibération au parlement, ce qui est prévu par l'article 10 de la Constitution.

# DANS LA RUE

Cet article se propose de revenir sur diverses actions menées lors des réactions populaires contre le CPE et le capitalisme en général à Toulouse. La liste des événements décrits ci-dessous n'est pas exhaustive et se concentre essentiellement autour des actions auxquelles nous avons apporté notre soutien physique ou moral, ceci à travers le "Comité de lutte CPE (Chômeur Précaire Etudiant)", composé de membres de la CNT-AIT ainsi que d'autres libertaires, affiliés à d'autres groupes (un groupe affinitaire, les Jeunes libertaires, Indymedia, le Scalp, le Clandé,...) ou indépendants (étudiants des trois universités et lycéens impliqués dans leurs AG, intermittents, chômeurs, travailleurs,...). L'objectif de ce comité était d'apporter un discours différent et plus large que celui affiché par les syndicats collabos : à la fois une critique globale du travail et une production d'idées d'actions au-delà des traditionnelles manifestations pathétiques et dérisoires, avec pour objectif de frapper l'Etat et le Patronat là où cela fait mal : en paralysant l'économie (cf tract "*Ils sont gardes, soyons mobiles*" diffusé par le comité le jeudi 23 mars, voir plus loin).

Ainsi, dès le début du mouvement, le "Comité de lutte CPE" s'est opposé à la voix officielle des syndicats (diffusée par les camions sonos qui encadrent et canalisent les manifestations), ouvrant des espaces de liberté, d'expression et de contestation. Ces actions de réappropriation de la parole et de la lutte par les manifestants eux-mêmes se sont heurtées à la répression violente et autoritaire des divers services d'ordre chargés de maintenir la paix sociale. Au cours des diverses manifestations, Les journalistes et les flics syndicaux ont été

plusieurs fois la cible de projectiles carnavalesques : bombes à eau, farine, oeufs, etc. De même, et malgré la police syndicale (SO), des manifestants ont réussi à investir une agence d'intérim faisant usage de ces mêmes armes de ridiculisation massive !!!

Le samedi 18 mars après-midi, le "Comité" a appelé à un "Carnaval des Insoumis" sous l'intitulé : "Ils vous promettent la lutte sociale vous avez le carnaval, nous vous proposons le carnaval et nous ferons la lutte sociale". N'oublions pas que le carnaval est depuis toujours la fête des fous, le jour du renversement de la société, où tout est permis, où nous sommes incontrôlables.

Ce carnaval proposait par le masque et la dérision de dépasser les divisions (entre chômeurs, étudiants, salariés, jeunes, vieux) et le contrôle que nous impose la société et ses valets pour mieux nous asservir. Plusieurs centaines de personnes masquées se sont rassemblées sur la place du Capitole et se sont jointes tout naturellement à la manif des ouvriers sans papiers dans une volonté de dépasser la simple revendication anti-CPE. Cela a été ressenti par les gens comme un vrai espace de libre expression !

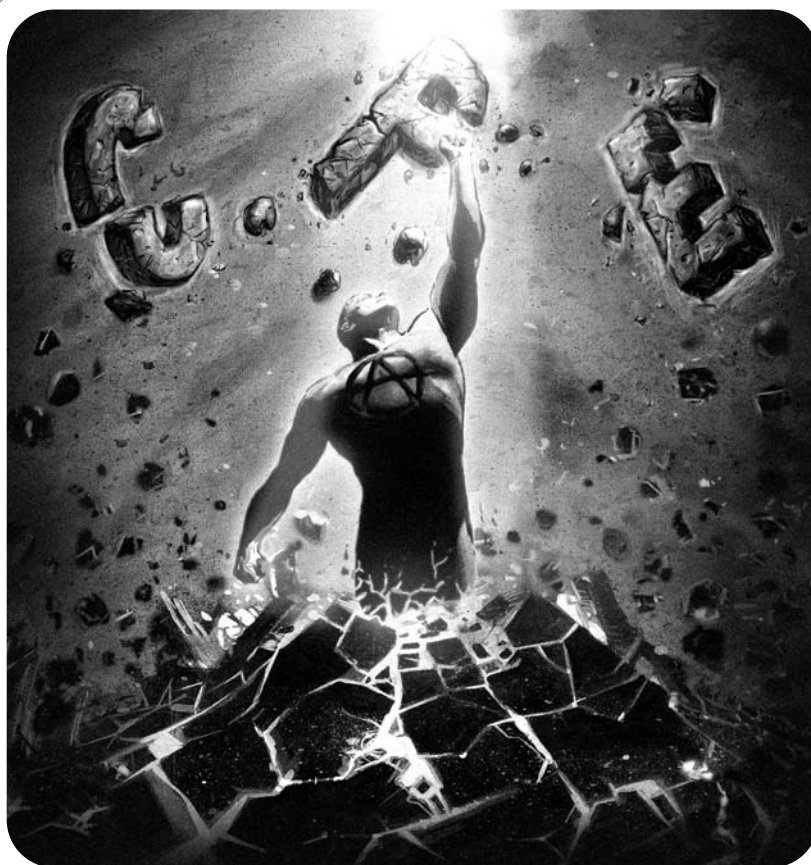
Dans le même esprit de ré-appropriation des luttes et de la rue, le lundi 27 mars, le Comité appelait à une "Soupe des

Enragés" sur la place du Capitole. Cette action invitait à partager fraternellement un repas et des idées sur une place d'où, par deux fois les semaines précédentes, les forces de l'ordre avaient chassé les occupants. Là encore, quelques centaines de personnes de divers horizons (étudiants, chômeurs, SDF, intermittents, salariés...) se sont rejoints pour exprimer leur rejet de cette société qui organise la misère et pour discuter des perspectives du mouvement.

Ce même jour, des militants de la CNT-AIT ont tracté vers 12h (lors du changement d'équipe) devant l'usine Latécoère (fleuron de l'aéronautique tou-

lousaine) un appel à la grève qui se concluait par : "*Il est temps pour nous salariés de Latécoère d'organiser nos assemblées générales et de faire aussi entendre nos revendications*". Transmis par des salariés goguenards aux délégués syndicaux de la boîte, cet appel a obligé les centrales syndicales, contrairement à ce qu'elles faisaient depuis le début du mouvement, à appeler à la grève pour la manifestation du lendemain.

Le samedi 1er avril, la Coordination nationale étudiante appelait notamment : "les étudiants et les lycéens à des jour-



nées d'actions dirigées vers les entreprises, en lien avec les salariés et leurs syndicats locaux : diffusions, blocages, occupations des usines et des bureaux. L'objectif est de soutenir les grévistes et de susciter des AG pour étendre le mouvement...". Cet appel, même s'il se faisait encore quelques illusions sur les "syndicats locaux" était largement en adéquation avec les propositions exprimées par le "Comité" le jeudi 23 mars. Nous reconnaissant dans les objectifs et les modalités d'action prônées par les AG des facultés et des individus en lutte, nous avons choisi d'apparaître moins souvent en tant que Comité, préférant participer à plusieurs actions organisées par ces assemblées.

Le mardi 4 avril, le "Comité" avait prévu de débrayer, cette fois, l'usine Latécoère. Une cinquantaine de personnes s'étaient mobilisées mais ont été accueillies par un comité de réception composé d'une soixantaine de CRS. Cette action a

été bien perçue par les travailleurs de cette usine et a permis aux salariés de pouvoir s'exprimer sur les connivences existantes

entre les délégués syndicaux et la direction, et de façon plus large, sur l'inefficacité des actions menées par les syndicats traditionnels.

Le jeudi 6 avril vers 3 heures du matin, les étudiants de l'Université Paul Sabatier (Ranguel), ont réussi à bloquer pendant plusieurs heures le convoi de l'A380. Plus que symbolique, cette action s'inscrivait bien dans cette perspective de lutte économique, provoquant une perte sèche pour les avionneurs et contribuant (comme celles menées au marché-gare de Nantes ou contre Michelin à Clermont-Ferrand) à susciter la peur chez les patrons et à faire dire à la mère Parisot qu'elle craignait la fuite des investissements étrangers.

Notons ici que quelques heures plus tard, le blocage du rond point d'Airbus, organisé par l'intersyndicale, a été moins spectaculaire, et pour cause : certains cadres syndicaux avaient demandé la veille par e-mail aux employés des usines avoisinantes de se rendre à leur boulot plus tôt pour éviter les embouteillages !

Ce même jour, des lycéens, étudiants et précaires ont réussi à occuper des voies de chemins de fer et cela malgré l'important dispositif policier mis en place pour les en empêcher. L'action s'est terminée au Pont Raynal où s'étaient réunis les différents groupes de bloqueurs totalement pacifiques. Pourtant, vers 17 heures, la police est intervenue en usant d'une violence totalement injustifiée : coups de matraque, coups de godillots, arrestations ! Comme quoi, dès que la protestation ne se limite pas à la liturgie des manifestations inefficaces, la police est violente. Son rôle fondamental est de défendre les intérêts des patrons et de l'État, d'être

au service de ceux qui nous exploitent et qui nous oppriment. Beaucoup de bloqueurs ont compris ce jour-là que les "contacts", "relations", "échanges d'informations", "accords" entre les représentants de l'état (en particulier sa police) et les gens en lutte sont contre-productifs.

Ensuite, spontanément, trois ou quatre cents manifestants se sont rendus devant le commissariat central afin d'exiger la libération des personnes arrêtées. Ce qui fut fait à 20h sous les applaudissements des manifestants.

Le lendemain, vendredi 7 avril à Labège, un groupe d'individus en lutte a investi Téléperformance. Le même jour, des manifestants ont envahi la maison de la justice de Bagatelle pour protester contre la répression.

Le samedi 8 avril, une action était menée pour bloquer le supermarché Auchan de Balma-Gramont. Les intervenants ont trouvé les rideaux de fer baissés, la direction du super-

m a r c h é ayant certainement été prévenue par des personnes bien informées (!?!). Notons tout de même que cette action a

e m p ê c h é

l'ouverture et le fonctionnement de la grande surface à une heure de grande affluence.

Le mardi 11 avril, les dépôts de bus de l'agglomération de Toulouse ont été à bloqués à leur tour. Les manifestants et les employés de la société Tisséo ont très vite fraternisé, percevant la convergence des luttes et des intérêts. De part des compagnons ouvriers nous avons appris que cette action a bénéficié d'un large courant de sympathie parmi les travailleurs de différents sites, cela malgré les bouchons occasionnés. Plus tard, dans l'après midi, des agences d'intérim, marchands d'esclaves, pourvoyeurs de précarité et symboles du capitalisme moderne, ont été "nettoyées" (mobiliers déplacés dans la rue).

Comme à l'habitude, les organisations et partis réformistes s'auto-congratulent de la pseudo victoire du retrait du CPE, obtenue selon eux grâce aux fortes manifestations, occultant par là-même le point qui nous apparaît comme le plus pertinent et le plus décisif : LE BLOCAGE ÉCONOMIQUE.

Ce moyen de lutte simple et efficace a été pour la premièrement fois utilisé dans un mouvement populaire, majoritairement animé par les jeunes, palliant ainsi l'absence de véritable mobilisation des syndicats en faveur de la grève générale. Cet outil d'action directe, largement utilisé par les "piquéters" (mouvement de chômeurs argentins) permet aux exclus du système productif de paralyser l'économie et d'entrer en contact avec les travailleurs par delà les barrières syndicales, générant un courant de sympathie et permettant d'élargir la lutte.

Les Pieds Nickelés ✎



## ILS SONT GARDES SOYONS MOBILES

Le 18 mars 2005, nous étions très nombreux à remettre en cause le CPE et la précarité, à vouloir rejeter cette société qui organise la misère. Beaucoup pensaient encore que les directions syndicales donneraient le coup de grâce à ce système en encourageant les travailleurs à rejoindre rapidement le mouvement. Maintenant, nous savons que la grève générale est nécessaire mais qu'elle aura lieu contre la volonté des dirigeants syndicaux et par l'action à la base. C'est parce que les travailleurs auront envie de lutter que nous gagnerons tous, parce qu'alors la grève sera sauvage et générale et qu'elle touchera l'État et le patronat là où cela fait mal, en paralysant l'économie, ... Tout sera alors possible. Mais, si notre objectif est de donner envie aux salariés de se battre à nos côtés, le pouvoir a précisément l'objectif inverse. Sa stratégie repose sur la temporisation et la focalisation (c'est en ce sens que le discours officiel des syndicats est parfaitement adapté à la stratégie du pouvoir). En effet, la seule exigence du retrait du CPE reste une stratégie défensive ... alors même que la meilleure défense c'est l'attaque ! Les revendications des travailleurs et de la population, quelles sont-elles ? Se limitent-elles au retrait du CPE ? Si l'on demande à l'ensemble de la population de se battre, la moindre des choses serait d'élargir clairement les revendications à l'ensemble du champ social et sociétal, contre toute forme de domination, qu'elle soit économique ou autre.

Nous ne devons donc pas rester assiégés dans une fortresse anti-CPE car, avec le temps qu'il gagne, le pouvoir va nous isoler. En désinformant et en créant des réflexes de peur et de lassitude, son but est de décourager toute dynamique de masse. Les actions que nous devons mener doivent au contraire encourager cette dynamique, supprimer les craintes et affaiblir le pouvoir. En ce sens nous pensons qu'il faut éviter toute confrontation directe avec les forces répressives, nous pensons qu'il faut les ridiculiser. Montrer que si eux sont gardés, nous, sommes mobiles.

### Dans la rue ...en attendant le 28 MARS

Des occupations d'ANPE, agences d'intérim, mairies, édifices publics, centre des impôts, tribunaux, ont déjà eu lieu avec succès. On a vu qu'il suffit de s'organiser en groupes mobiles (par lycée, par UFR,..) qui partent dès qu'ils n'ont plus le rapport de force. De même, les opérations de gratuité de péage ou de transport en commun sont favorables à la popularisation de la lutte. Dans tous les cas, évitons de nous laisser identifier, n'oublions pas que nous sommes en période de carnaval. Et amenons de la farine et des œufs....

Le 28 mars 2005 sera une étape décisive, il faut avant tout que les gens en lutte essaient de prendre contact directement avec les travailleurs (pas avec leurs "représentants") pour préparer directement le blocage des transports, des entreprises et des lieux publics, pour qu'émergent les revendications qui permettront à la grève de se généraliser et de lui donner une structure reconductible.

Comite de lutte CPE (chômeurs précaires étudiants, tendance ni CPE ni CDI).

(Tract distribué à partir du 23 mars 2006) ✎

“Salariée de la fonction publique, je me suis

mise en grève suite à l'appel lancé pour le 7 mars. Lorsque j'ai contacté mon syndicat pour lui demander si je pouvais continuer à me mettre en grève en solidarité avec les intermittents, précaires et étudiants qui eux poursuivent le mouvement, à mon grand étonnement, le délégué de FSU (syndicat auquel je cotise car seul présent là où je suis employée en contrat précaire) m'a répondu de façon agressive qu'il fallait à tout prix que je reprenne le travail...”

Aude ✎

“J'étais en communication avec une cliente lorsque les manifestants sont arrivés vendredi 07 avril 2006, vers 10h 30 à Téléperformance. En fait, cela criait tellement que j'ai dû suspendre ma communication.

Ce qui est drôle, c'est que, quand j'ai dit à ma cliente que je devais abrégé la conversation car des manifestants venaient de rentrer dans l'entreprise, celle-ci était toute ravie car elle aussi avait manifesté le mardi 04 contre cette loi ! En fait, c'est notre responsable qui a laissé rentrer les manifestants car ils commençaient à escalader le mur. Il a négocié leur entrée pour qu'il n'y ait pas de casse. Il pouvait difficilement faire autrement, vu que la majorité des CDD de cette boîte sont ...étudiants.

Moi, j'ai arrêté ma journée à ce moment là, mais samedi, quand je suis revenue travailler, des collègues m'ont dit que l'occupation avait duré trois heures pendant lesquelles ils n'ont pas travaillé. D'après eux, ces heures seront quand même payées.”

Béa ✎

## TEMOIGNAGES

“Je suis intérimaire à Latécoère, et comme

beaucoup d'intérimaires, je n'ai suivi aucune grève car on a toujours la crainte que la mission ne soit pas reconduite.

La section CGT était en plus très vaseuse sur le mouvement. Par exemple, un tract distribué le 27 Mars posait la question "Que ferons-nous le 28 ?". Ce n'était pas très mobilisateur de savoir que la CGT elle-même doutait de ce qu'il fallait faire, et ça laissait même pas 24 heures à ceux qui auraient voulu s'organiser un peu...

Je n'ai eu que peu d'échos du premier tract distribué aux portes de l'usine par la CNT-AIT le 27 mars, mais il est vrai qu'il y a 2000 salariés dans cette entreprise d'aéronautique. Par contre, l'intervention en piquet de grève d'un groupe de 50 personnes du comité de lutte la semaine suivante (le 4 Avril) a été très suivie dans la boîte.

Cela a pas mal discuté dans les vestiaires. Je crois que la présence des CRS, qui barraient l'entrée, a beaucoup contribué à éveiller les collègues. A tel point que j'ai vraiment été surpris des réactions du personnel le 11 avril, alors que les syndicats parlaient de "victoire" : ils se sont foutus de la gueule des syndicalistes. En plus, beaucoup se sont mobilisés autour du blocage des dépôts des bus de la ville ce matin là, en soutenant les 130 jeunes qui bloquaient celui de la rue d'Atlanta situé à 500 mètres. C'est la première fois, depuis 8 mois que je bosse là, que je sens vraiment une prise de conscience et c'est avec les actions de blocage qu'elle a été déclenchée.”

Axel ✎



# LES SYNDICATS, AGENTS DU POUVOIR

**M**algré la mobilisation massive des jeunes, malgré le mécontentement profond de la population, malgré leurs propres déclarations indignées, les centrales syndicales se sont abstenues, pendant plus de deux mois de lutte, d'appeler à une seule grève générale ou même à une grève interprofessionnelle ! Un tel appel était pourtant l'engagement minimal que beaucoup attendaient. Ces centrales qui ne sont pas avares, dans les occasions les plus ternes, "de journées d'action de 24 heures" (sic) à répétition, se sont bien gardées de donner ce signal. Ce seul fait permet de juger leur combativité et leur opposition réelle aux projets patronaux.

## A tous les coups ils gagnent

Mais, pour ne pas se décrédibiliser complètement, outre des appels aux manifs, les syndicats ont reproduit la stratégie qu'ils avaient mise au point pour faire avaler aux salariés la journée de servage du lundi de Pentecôte\*2. Une stratégie qui leur permet de gagner à tous les coups, sur le plan médiatique. C'est simple : dès que la "température" sociale est un tout petit peu chaude, donc suivant le moment et le lieu, les syndicats déposent des préavis partiels. Des milliers de préavis ont ainsi été déposés, localement, régionalement, dans tel ou tel corps de métier. Dans certaines administrations, il y en a eu pratiquement tous les jours. Cependant, déposer un préavis n'est pas appeler à la grève. Le plus souvent, ces dépôts de préavis se font sans aucune publicité. S'il ne se passe rien, le préavis est aussitôt oublié. Par contre, si des salariés se mettent quand même en grève, les syndicats s'attribuent aussitôt la paternité du mouvement et son succès.

La nouveauté de ce conflit a été l'extension de cette stratégie du mensonge aux blocages : malgré leur opposition de fond à cette forme d'action, des syndicats n'ont pas hésité à s'en attribuer la paternité quand ils avaient "bien marché" alors que leur seul rôle effectif avait été d'essayer de les faire capoter. Ça trompe encore du monde, mais de moins en moins.

L'interpénétration des forces de répression syndicales et des forces de répression de l'État est devenue telle que, dans ce conflit, il a été pratiquement impossible de distinguer les unes des autres.

## Les Compagnies de Répression Syndicale (CRS)

Premier exemple choisi à Toulouse : c'étaient les AG de jeunes qui décidaient des blocages. Parfois l'Inter-syndicale (CGT, SUD, UNSA, CFDT...) y était "associée" ou du moins, informée. Quand l'Inter-syndicale n'était au courant de rien, le blocage était réussi (cas du blocage des ailes d'Airbus), quand

elle était au courant, curieusement, la police était là avant les bloqueurs et empêchait le blocage (cas du Marché d'Intérêt National). Bien sûr, dans l'Intersyndicale siégeaient les syndicats de ... policier. Ceci explique peut-être cela.

Deuxième exemple, retrouvé partout en France: les services d'ordre syndicaux. A ce niveau, la collaboration, a été telle qu'un journal aussi proche de la gauche institutionnelle que Libération a pu titrer pour s'en féliciter "Syndicats et policiers font ordre commun". C'était d'ailleurs plus qu'un ordre nouveau, une véritable symbiose. Des informations que nous avons reçues de partout en France, le constat a été le même : des services d'ordre syndicaux, aux propos et attitudes xénophobes –et parfois carrément racistes- faisant la chasse au jeune de banlieue, désignant des lycéens ou étudiants aux flics. Une telle attitude, si elle a été appréciée par Sarkozy (qui saura sûrement la récompenser à sa juste valeur) a été (tout de même) mal vécue par des militants qui se sont alors retirés. C'est ce qui est arrivé au SO de la CGT de Toulouse : pour la manif du 4 avril, la direction disait craindre l'action d'horribles "agitateurs" mais surtout avait décidé de "régler leur compte aux anarchistes de la CNT-AIT". Pour cela, elle avait décidé de "mettre le paquet". Le quotidien local, La Dépêche, a d'ailleurs relayé l'appel syndical à venir gonfler les rangs du service d'ordre syndical ce jour là. La CGT avait décidé de réunir 350 gros bras. D'après nos sources, bien informées, elle a réussi à en totaliser, à grand peine ... exactement 45, fortement démotivés. Ils furent engloutis corps et bien par la masse des manifestants. Et,

Libération du 29 mars 2006 :

## SYNDICATS ET POLICIERS FONT ORDRE COMMUN

*"Et soudain, la CGT fond sur les "z'y va" [chômeurs et travailleurs de banlieue]. Poings, pieds et matraques en avant. Les "lascars" [chômeurs et travailleurs de banlieue, qui n'ont rien fait] morflent sévèrement. Le service d'ordre de la CGT du Livre finit le boulot en allant livrer les fauteurs de trouble [??] aux gendarmes mobiles, stationnés dans les artères... La collaboration a été préparée par le ministère de l'Intérieur [un certain Monsieur Sarkozy], la préfecture de police de Paris et les services d'ordre (SO) des organisations syndicales".*

Nous conseillons à tous la lecture de l'ensemble de cet article de Libération, extrêmement édifiant sur la complicité fondamentale entre syndicats et police. Les commentaires entre crochets sont de notre rédaction. Ajoutons que le "syndicat du livre CGT" se revendique de la tradition "anar", ce que nous avons mis en doute depuis fort longtemps.



du coup, il n'y eut pas d'incident dans la manif.

### Le nouveau programme syndical : buvons, dansons, faisons la fête.

Si les syndicats ne se sont pas beaucoup bougés pour la lutte, le contraste est saisissant avec leur empressement à crier "victoire", à demander aux troupes de regagner leur bercail et à appeler à un "Premier Mai de Fête" ! A peine le Président Chirac avait-il raccroché le micro qu'en effet le patron de la CGT Bernard Thibaud sabrait le champagne.

Pourtant qu'avait annoncé Chirac ? Même pas un retrait, mais un simple aménagement portant sur un seul article de la loi : "la période de deux ans sera réduite à un an" avait-il martelé. La belle victoire !

Sans parler que l'immonde loi dite pour l'égalité des chances ne se résume pas à son article 8 et qu'entre autres choses à vomir, elle permet de couper les vivres –sous des prétextes sécuritaires- aux familles les plus en difficulté. Sans parler du CNE (frère jumeau du CPE pour les entreprises de moins de 20 salariés) qui est déjà à l'œuvre... et sans compter sur la détermination de ceux qui n'étaient pas en lutte que pour la façade : le lendemain, les actions –même si elles étaient moins nombreuses- continuaient dans tout le pays. Le gouvernement, bien échaudé, a jeté la déclaration présidentielle (sur l'année d'essai) aux orties et a prudemment fait effacer ce fameux article 8 de la législation.

Avec un taux de syndicalisation parmi les plus faibles du monde (inférieur à celui de la Turquie par exemple), nos "syndicats", qui ne représentent dans la réalité plus rien ni personne, ont depuis longtemps choisi leur camp. Vivant pour une bonne part sur des subventions d'État ou du patronat qui permettent de nourrir des centaines de



permanents, élus, et autres représentants, ils n'ont aucun intérêt à ce que les choses changent. Tout au contraire.

Leur appareil, leurs liens permanents avec le pouvoir (économique, politique et médiatique) leur donne encore les moyens de rythmer l'action (en décidant des dates des manifestations nationales), mais plus de les déclencher ou de les arrêter. Les prochaines années confirmeront cette tendance lourde. Faisons tout pour accélérer ce mouvement.

\_1 : En tant qu'anarchosyndicalistes, et pas syndicalistes tout court, nous désignons ici par le terme "syndicat" ou "centrales syndicales" toutes ces organisations profession-

nelles qui, de la CFTC à SUD, prétendent "défendre les travailleurs" alors qu'elles ne sont que des rouages de collaboration de classe et d'intégration. La CNT-AIT n'est pas un simple syndicat ("de combat", de ceci ou de cela) mais un anarchosyndicat.

\_2 : Malgré l'hostilité de salariés à l'instauration de cette journée de servage, les syndicats n'avaient pas non plus lancé le mot d'ordre de grève générale qui s'imposait. Une forte mobilisation spontanée, à laquelle nous avons aussi largement que possible contribué (voir Le Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées n°90 et son supplément) n'a pas réussi à faire implorer cette loi. La signature par les syndicats d'accords découpant le servage en fines lamelles quotidiennes (cas de la SNCF) ou selon des modalités négociables par établissement a contribué à faire échouer la riposte.

### Encore un incompris.

Lu dans "Le Monde" : "Monsieur Gilles de Robien [ministre de l'éducation nationale] dément avoir demandé l'intervention des policiers dans les établissements scolaires". C'est curieux, tout le monde jurerait avoir entendu l'inverse. Serait-ce les premiers signes d'un Alzheimer ministériel ? Encore que, comme le démenti est daté du 1er avril...

Faisant preuve du fin esprit qui le

caractérise, le ministre à intelligence ajoutée à cette occasion : "Ceux qui bloquent se tirent une balle dans le pied". Plutôt que de s'occuper de la balle dans le pied des grévistes, de Robien ferait mieux de s'occuper de l'obus dans le pied du gouvernement ...

### Promesse tenue d'avance

L'abandon du CPE par le gouvernement aura fait quelques déçus ... à gauche, car le CPE était l'argument tout

trouvé pour rabattre l'électeur vers les urnes. Début avril, tous les Haut-Garonnais ont ainsi reçu, via le journal gratuit du Conseil général, une déclaration de Bertrand Auban, président du groupe socialiste du 31 : "Les socialistes abrogeront ce CPE si les électeurs leur accordent leur confiance en 2007". Oui mais voilà, pour le CPE, on ne les a pas attendus. Comme quoi, quand il y a action, il n'y a pas besoin d'élections.

# Une Leçon de Marxisme-Lénifiant

Un supplément de lecture n'est pas forcément un supplément de perspicacité. Et il vaut souvent mieux ne rien écrire que d'essayer de donner des leçons "d'efficacité marxiste" à des jeunes qui depuis novembre 2005 démontrent chaque jour qu'ils ne sont pas les voyous inconscients chers aux éditoriaux d'Arlette \*1.

Ce 10 avril, voici donc que Lutte ouvrière (LO) revient à la charge en distribuant largement un numéro spécial\*2 dans lequel mamy Arlette peut distiller, au goutte à goutte, toute sa défiance vis-à-vis de la jeunesse.

## *On devrait, mais on doit pas*

Mobilisés au départ contre le CPE, les étudiants ont découvert progressivement le reste de cette loi ainsi que quelques autres textes législatifs. Au fur et à mesure, ils en ont dénoncé les contenus. Quoi de plus naturel ? LO en convient d'ailleurs : *"le projet de loi Sarkozy [rendant encore plus précaire le sort des "étrangers"], le traitement actuellement réservé aux sans-papiers, et bien d'autres attaques indécentes des gouvernements Raffarin ou Villepin, devraient être remis en cause"*. Mais attention nous dit LO : c'est pas parce qu'on devrait les remettre en cause qu'ils doivent l'être. Surtout pas ! Ce serait même très dangereux car, prévient Lutte ouvrière : *"accumuler des revendications en cours de route pourrait aussi rendre plus confus le message"* (!). Que cela puisse, au contraire, rendre plus clair pour tout un chacun que ce monde est à changer totalement n'effleure pas un trotskiste !

## *Bloquer, fausse bonne idée !*

Mais, pour LO, il ne suffit pas de limiter le message à son strict minimum. Et il faut aussi limiter les actions. LO le dit, doucereusement certes, mais, bloquer des entreprises est une *"fausse bonne idée"*. Pourquoi ? Parce que, on ne sait jamais, peut-être que des ouvriers (des vrai de vrai ?) *"cherche[ront] à forcer le barrage"*. Et que l'on empêche le *"travailleuse-travailleur"* le plus obtus de rentrer à l'usine, ça, LO ne peut même pas l'imaginer. Trop dur. Trop dur de penser aussi que beaucoup de salariés, qui ne se risquent pas à faire grève par peur du licenciement, sont bien contents que leur entreprise soit bloquée "de l'extérieur". Et trop dur aussi de ne pas diviser le monde en "bons" et en "méchants".

Pourtant, depuis un certain coup de piolet\*3 le monde a bien changé. Les étudiants, en dehors des filières de prestige, sont maintenant, en même temps, des travailleurs : CDD à temps partiel, intérim, stages en entreprise (souvent non payés) se succèdent pour eux... Bref, l'exploitation, ils connaissent. Pour ceux-là, étudiants le matin, salariés le soir, ou l'inverse, les entreprises à bloquer étaient toutes trouvées ! Et pas besoin de passer par les *"camarades syndiqués"* habituels. Cela pour une raison bien simple : aujourd'hui, il y a infiniment plus de travailleurs-étudiants que de travailleurs syndiqués ! Par voie de conséquence, l'interface entre le monde de l'entreprise et l'extérieur n'est plus constitué par les "directions" syndicales. D'autant plus que tout le monde sait que, "à l'insu de leur plein gré" ou pas, les *"camarades syndiqués"* se sont retrouvés dans le camps du pouvoir et pas dans celui de la révolte. D'ailleurs, si le mouvement a trouvé une force inattendue, c'est parce qu'il s'est émancipé des syndicats et qu'il a pratiqué l'action directe.



Alors, suffisait-il de manifester derrière les syndicats, comme les militants de LO le prétendent ? Rien n'est plus faux. Premièrement, parce qu'en 2003 le nombre de manifestants était équivalent à celui d'aujourd'hui et qu'alors, ce même type de gouvernement n'avait pas vacillé d'un poil. Deuxièmement, parce que le principal résultat de ces journées d'action a été de remettre en selle les "partenaires sociaux" qui ont pu ainsi entonner dès le 10 avril l'air fameux du "on a gagné, rentrez chez vous", cela alors qu'on pouvait aller bien au-delà du simple retrait du CPE. Troisièmement, parce que les blocages d'entreprises menés avec la volonté affirmée de paralyser l'économie — ce qui ne s'est absolument pas passé en 2003 ni dans les mouvements précédents — ont bel et bien mis le pouvoir en difficulté. L'intervention du MEDEF le 6 avril est là pour le prouver.

## *Arlette, la reine du tire-fesse*

Pour finir, soulignons un des conseils que LO donne aux jeunes pour mener leur lutte : papoter autour du tire-fesse. Ça ne s'invente pas. Ce n'est pas de l'humour. C'est très sérieusement la proposition que font les "révolutionnaires" de LO : *"... ceux qui partent en vacances... vont pouvoir en profiter pour discuter... même dans la file d'attente d'un tire-fesses... on peut discuter politique"*. Ha oui, ça, alors !

Les militants de LO peuvent partir se faire tirer les fesses au ski en papotant autant qu'ils le veulent. Ils ne manqueront pas à la lutte. Ils ont magistralement asséné la preuve que leur organisation, toute "révolutionnaire" qu'elle se prétende, n'est là, comme tous les partis, que pour châtrer les mouvements de révolte et garantir la survie du pouvoir.

\_1 : Voir la note 2 de l'article "Quelque chose vient de changer" \_2°: Supplément daté du 10 avril 2006 au n°1966 de Lutte Ouvrière \_3 : C'est d'un coup de piolet, porté par un agent de son ancien complice Staline, que Trotski perdit la vie dans sa forteresse du Mexique.

# Ni Dieu

# Ni Darwin

Depuis plusieurs années, les chaînes de télévision (La 5, FR3, Animaux, Planète, Disney TV, Arte, ...), un nombre important de périodiques récréatifs pour enfants, et plusieurs radios nationales (France inter, France info, France culture) diffusent des émissions dites "scientifiques" sur les êtres vivants, leur lutte pour la survie, leur combat pour la reproduction, et leur investissement dans la transmission de leurs gènes.

Mélange trivial d'anthropomorphisme, de fausses évidences, de spectaculaire violent et d'idéologie libérale (au sens de "la loi du plus fort"), ce discours, s'appuie sur une discipline fort en vogue, l'écologie comportementale, et se fonde sur le néodarwinisme qui se présente pour ses partisans comme la seule vérité universelle sur l'évolution du vivant et sur ses formes actuelles. Drapé de la "bénédiction" de quelques scientifiques patentés ayant compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient tirer à titre personnel et professionnel de cette reconnaissance médiatique, ces articles et ces émissions propagent à tout va un discours typiquement capitaliste réduisant l'histoire du vivant à une compétition féroce et sans fin entre des gènes avides de domination planétaire. Des termes comme "maximiser son succès reproducteur", "coût et bénéfice d'une stratégie", "investissement parental", "budget-temps", "capitalist breeder", "optimal foraging" fleurissent à longueur de discours tant dans les revues scientifiques de l'écologie comportementale (voir "Ecologie comportementale" de E. Danchin, L. A Giraldeau et F. Cézilly, aux Editions Dunod) que dans les émissions et les articles de vulgarisation sur le vivant.

La vie et ses mécanismes réduits à un flux d'énergie et à une compétition entre gènes cyniques et calculateurs, voilà le monde tel qu'il fonctionne depuis l'apparition de la vie sur notre planète si l'on écoute les chantres du "monde génique" !

On voudrait expliquer à des enfants (de tout âge) que le capitalisme est "naturel" puisqu'il fonctionne de la même façon que la nature, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

La remise au goût du jour des thèses créationnistes et autre mysticisme, grâce notamment au lobby protestant étasunien, offre aux tenants d'une vision "capitaliste" du vivant une nouvelle virginité.

Alors que les impasses actuelles de la génétique apparaissent au grand jour\*<sup>1</sup> et que d'OGM en thérapie génique, on assiste à une course folle d'apprentis sorciers courant après leurs promesses frauduleuses de bonheur et d'immortalité par la science, l'opposition "Dieu" contre "Darwin" va générer une réduction totale du débat sur le vivant à une dualité fautive et stérile. Demain encore plus qu'aujourd'hui, qui critiquera le néodarwinisme et ses prétentions d'explication

synthétique de l'évolution se verra taxé de créationnisme aigu. Qui proposera de nouvelles hypothèses pour expliquer des mécanismes biologiques déterminant les formes actuelles du vivant et ses modes d'organisation devra sous peine d'anathème choisir l'un ou l'autre camp !

Et pourtant, bien d'autres alternatives intéressantes (fascinantes ?) existent depuis les théories de l'autopoïèse (lire "L'arbre de la connaissance" de H. Maturana et F. Varela chez Addison-Wesley) et de l'auto-organisation des formes (lire "Forme et croissance" de D'Arcy Thompson aux éditions de Seuil et "How the leopard changed its spots" de B. Goodwin chez Charles Scribners's sons) jusqu'à celles de l'enaction (lire "Invitation aux sciences cognitives" de F. Varela aux éditions du Seuil) et de l'exaptation (lire "Exaptation - a missing term in the science of form" de S.J. Gould et E. Vrba dans *Paleobiology* Vol. 8).

Mais avoir à choisir entre un "designer intelligent" ("Dieu") et des "gènes égoïstes" (Néodarwinisme), entre deux vérités absolues et définitives, ne laisse plus de place à la raison première de l'activité scientifique : s'interroger de façon ouverte et non sectaire sur le monde pour mieux le comprendre. Peut être sommes-nous aujourd'hui à la veille d'une nouvelle bataille de clocher, à moins qu'il ne s'agisse d'une guerre de religion.

Dès lors, que nous soyons les sujets dociles d'un "dieu despote" ou les "simples véhicules fugaces et futiles de gènes guerriers et calculateurs", il nous faudrait accepter d'être les anonymes sujets d'un monde qui nous excède et nous (pré)détermine !

D'aucuns pourront toujours se risquer à mettre en doute la prétention de la synthèse néodarwinienne de tout expliquer. Ils seront alors rejetés au rang d'ignares et de dévots. D'autres pourront tenter de proposer des mécanismes explicatifs de l'évolution faisant l'économie d'un déterminisme génétique fort, ils seront montrés du doigt pour parjure scientifique.

On aurait tendance à proposer la relecture de vieux ouvrages tel que "La structure des révolutions scientifiques" de T. Kuhn (Editions Champs, Flammarion) ou "Autocritique de la science" de A. Jaubert et J. M. Levy-Leblond (Editions Seuil). On aurait envie de demander aux néodarwiniens quels sont leurs liens, via les OGM et la thérapie génique, avec l'industrie pharmaceutique et l'agro-alimentaire. On aurait presque l'audace de leur demander pourquoi la mise en doute de la théorie de "la sélection du plus apte" est interdite.

On aura surtout la sagesse de ne pas tomber dans le piège qui consiste sous couvert de "vérité scientifique" à substituer la censure au débat, comme certains le pratiquent déjà.

Et puis avant tout, entre deux totalitarismes de la pensée, on ne choisit pas. La vie, sa richesse, sa diversité et la soif de savoir de l'homme finissent toujours par échapper aux dogmes.

Salutations libertaires,  
Georges Henein Grup ✎

\_1 : Si les séquençages du génome de plusieurs organismes -dont l'homme- existent dorénavant, l'incompréhension générale persiste sur les mécanismes complexes liant les gènes au fonctionnement tout aussi complexe des organismes -lire "Ni Dieu, ni gène" de J.-J. Kupiec et P. Sonigo aux Editions Seuil, ou "La fin du tout génétique" de H. Atlan aux Editions Inra)

# L'HORREUR JUDICIAIRE

Une femme, les yeux bandés, tenant d'une main une balance, brandissant de l'autre un glaive, telle est la représentation symbolique traditionnelle de la Justice... On sait depuis fort longtemps que le bandeau (qui devait initialement garantir l'équité du jugement, soustraire à toute influence l'arrêté du juge) n'a jamais été réellement opaque. La balance, elle aussi, est assez peu fiable. Elle aurait une fâcheuse tendance à toujours pencher du même côté (il y aurait en quelque sorte deux poids, deux mesures), quant au glaive, il retombe avec la constance régulière d'un automate, hélas, toujours sur les mêmes têtes.

Le rêve "étrange et pénétrant" d'une Justice juste, impartiale a hanté plus d'un législateur, plus d'un juriste au cours de l'Histoire. Comment restaurer du Juste dans un monde profondément injuste, voilà la chimère qu'ont poursuivie, notamment depuis le siècle des Lumières, tous les réformateurs ou étatistes de gauche soucieux d'établir à la fois un équilibre entre les trois pouvoirs (judiciaire, législatif et exécutif) et de protéger le citoyen-sujet des méfaits de l'arbitraire. Or, un contre-pouvoir quel qu'il soit est toujours nécessairement, intrinsèquement lié au pouvoir qu'il est censé contrebalancer. Entre ses deux fonctions -de défense de l'ordre établi d'une part, de protection du citoyen d'autre part- la Justice penche bien souvent en faveur de l'ordre. "Un chien de garde ne mord pas la main qui le nourrit". Vieux dicton paysan qui s'applique assez bien à la mission réelle de l'institution judiciaire...

## Dura lex, sed lex

"Dura lex, sed lex" disaient déjà les Romains des premières républiques : la loi est dure, mais c'est la loi. Tous les jours, chacun peut s'apercevoir qu'en fait la loi s'appliquera avec plus ou moins de dureté, voire avec une souplesse caressante, selon le rôle ou la position que l'on occupe dans la société. Les policiers fautifs notamment semblent bien bénéficier de traitement de faveur. C'est ainsi que ces dernières années, un certain nombre d'entre eux, accusés d'avoir abattu par "inadvertance" -par "accident" en quelque sorte- des jeunes gens qui s'enfuyaient ou qui tentaient de s'enfuir, n'ont encouru que de faibles peines (un ou deux ans de prison avec sursis), certains ont même été relaxés, d'autres ont été promus

dans la hiérarchie. Ils coulent sans doute des jours heureux, bien conscients d'avoir accompli leur devoir...

Voici quelques années, un militant fasciste tire sur le président de la République lors du défilé du 14 juillet. Au cours du procès, le procureur de la République (dont le rôle habituel est d'enfoncer le prévenu) demande, au cours de son réquisitoire, aux jurés de prendre en compte la jeunesse de l'accusé, son immaturité... Bref, le réquisitoire tourne au plaidoyer, le procureur abonde dans le sens de la défense. Si l'auteur des coups de feu avait été un jeune désireux de renouer avec la tradition de la lutte armée révolutionnaire ou un jeune rebelle des banlieues, le réquisitoire du procureur eût-il été le même ? Le verdict (7 ans) n'eût-il pas été plus lourd, étant donné le chef d'inculpation (tentative d'assassinat sur la personne du président de la République) ?

Lors de la fameuse affaire Allègre, on a pu également prendre la mesure du profond souci de l'institution judiciaire de faire apparaître la vérité, toute la vérité. On se souvient du rôle assez trouble d'un substitut surgissant tout à fait opportunément dans un hôtel louche pour classer un meurtre en suicide, des experts assermentés soutenant brillamment que l'on pouvait fort bien se suicider en avalant sa

petite culotte. On n'oubliera pas non plus combien la parole d'une prostituée est de peu de poids dans la fameuse balance. On voudra bien se dépêcher d'oublier une bonne vingtaine de disparues dont une association (de proches) essaie en vain de maintenir la mémoire. Mais il n'y a plus rien à voir. La Justice a tranché. Circulez.

## Quand la justice fait acte de contrition...

La Justice aveugle ? sourde ? affreusement inéquitable ? certainement pas, puisqu'il lui arrive de reconnaître (quelques rares fois par siècle) qu'elle peut se tromper. Si elle admet ses erreurs, c'est donc que la plupart du temps la quasi-totalité des jugements qu'elle peut rendre sont parfaitement équitables : l'erreur judiciaire, c'est la malheureuse bavure, la malencontreuse exception qui vient confirmer l'excellence de la règle, c'est bien dans ce cadre qu'il faut resituer l'affaire d'Outreau. Dans un grand élan de sincère repentir, la Justice fait acte de contrition ; le Ministre "Garde des Sceaux", en personne, fait amende honorable, se confond en excuses et sort des biffetons (dans la stupide



logique marchande, tout a un prix, même l'irréparable). Devant l'émoi suscité, il faut sauver la mise et tenter de faire oublier toutes les autres affaires qui ne connaîtront jamais une telle publicité, de river solidement le couvercle du silence sur tous ces dossiers qu'il faudrait ne jamais rouvrir. A peu de frais, la Justice va tenter de redorer son blason.

### La Tour du Renard

Rappelons cependant et brièvement les faits. L'affaire débute en mars 2001 dans une petite cité du Pas-de-Calais, à Outreau, précisément à la "Tour du Renard"<sup>\*1</sup>. Un couple déjanté viole ses quatre enfants parfois en compagnie d'un couple ami. Les enfants X, appelons-les ainsi, extrêmement perturbés - et on les comprend bien- par les traitements qu'ils subissent, vont rompre le silence et accuser leurs parents. Ces petites victimes sans voix et sans recours vont bientôt se trouver au centre d'un auditoire attentif : en plus de leurs parents qui sont en fait leurs seuls bourreaux, ils accusent bientôt treize personnes du voisinage. Corroborés par les déclarations de leur mère, sévèrement mythomane, ces accusations entraîneront en prison (certains y passeront plus de quatre ans) ces innocents. Les accusateurs reviendront sur leurs déclarations et les accusés se verront enfin acquittés (7 d'entre eux se verront cependant condamnés une première fois, feront appel et devront attendre un second procès pour être finalement acquittés en mai 2005).

La Justice avouera s'être trompée et tentera une opération de réhabilitation. Vingt-cinq enfants (les enfants des accusés) auront été séparés des leurs parents, placés en familles "d'accueil" pendant des années, la plupart des accusés auront perdu travail et logement, l'un d'entre eux aura perdu la vie (il s'est suicidé en prison), tous auront ployé durant toutes ces années sous la charge particulièrement infamante de violeur d'enfants. A aucun moment le juge Burgaud, en charge de l'affaire, ne mettra en cause ni la parole des enfants, ni celle de leur mère. Il ne comprend pas que ces enfants psychologiquement très éprouvés, toujours niés dans leur existence, ravalés au rang d'objets sexuels de leurs propres parents, accèdent enfin à la parole et

retrouvent un peu d'identité, un peu d'existence en étant enfin écoutés par un auditoire attentif. Ils ne veulent évidemment pas que cette attention dont ils font enfin l'objet cesse brusquement. C'est pourquoi ils porteront toujours de nouvelles accusations.

Acquittement, puis réhabilitation solennelle des innocents ne suffiront pas à effacer le trauma dans l'opinion publique. Les médias, qui avaient largement contribué à orienter l'enquête sur la piste du "réseau pédophile", cherchent aussi à se dédouaner. La Justice, la "démocratie" en ont pris un coup : ces accusés innocents ressemblent à s'y méprendre à des tas d'autres gens qui se sentent soudain fort peu à l'abri d'une erreur judiciaire. Pour finir de panser la blessure, il va falloir sortir le grand jeu : la commission d'enquête parlementaire. On y entendra le juge Burgaud tenter fort maladroitement de se défendre. Nos excellents amis journalistes qui n'avaient pas de mots assez durs pour stigmatiser voici peu les infâmes pédophiles, qui chantaient hier encore à pleins poumons les louanges de ce jeune magistrat pugnace, se gausseront sans état d'âme de ce benêt de juge sans jugeote : volte face rapide et coutumière des plumitifs besogneux.

### On ne juge pas un juge ?

La réaction de la magistrature, elle aussi, ne manque pas d'intérêt. C'est une véritable levée de boucliers sur le thème : on ne juge pas un juge. Le corporatisme le plus étroit s'étale dans cette défense échevelée d'un pair : la défense de "l'indépendance" et de la "souveraineté" de l'institution judiciaire contre la recherche de la vérité. Soucieuse avant tout de la protection de ses prérogatives, la magistrature n'est pas prête à renoncer aux pouvoirs qui sont les siens. Cette scandaleuse affaire d'Outreau, qui montre si besoin était, à quel point les juges d'instruction usent et abusent de leur arme favorite, la détention provisoire (13 mois d'attente en moyenne avant le procès<sup>\*2</sup>) n'aura apparemment pas ébranlé ces gardiens du temple.

Que les débats de cette commission aient lieu sous l'œil volontiers voyeur des caméras, n'est évidemment pas fortuit. Il fallait donner, à cette tentative de restauration de la Justice et du droit "démocratique" un écho à la mesure du dommage qu'ils avaient subis. Mais la

mise en scène télévisuelle avait aussi un autre objectif : rappeler aux citoyens-sujets que ce monde (combien de fois faudra-t-il vous le répéter ! s'exaspèrent nos maîtres) est d'une infinie complexité et que des gens instruits et compétents (des juges, des experts hypnologues, psychologues, etc.) peuvent commettre des erreurs malgré toute leur science et leur indéniable bonne volonté... Mais que l'on se rassure, l'État est là, qui répare les fautes commises en son nom (il s'agit de l'État-Justicier, ce cavalier bien connu qui surgit de la nuit).

Si ce procès a fait couler tant d'encre, suscité tant de polémiques, nécessité une telle volonté de restauration du Juste, c'est bien sûr la matière même de l'affaire qui en est la cause. Que le juge ait suivi d'emblée la piste de la pédophilie en réseau n'est pas vraiment étonnant. Il est infiniment plus rassurant de présenter la pédophilie sous son aspect "crime organisé" plutôt que de convenir de sa réalité hélas plus "familiale" et donc plus répandue. Fondée sur le patriarcat, notre société s'émeut finalement que de tels "abus de pouvoir" puissent surgir au sein même de son noyau central, la Famille. Pourtant, c'est bien la même aberrante volonté de puissance qui anime le pater familias violeur et le détenteur officiel de pouvoir qui outre-passe ses limites.

Secrets monstrueux de famille ou secrets monstrueux d'État, les abus des Pouvoirs prospèrent toujours à l'ombre sinistre de l'Autorité. Les victimes se savent condamnées au silence. Bien souvent, leurs bourreaux bénéficient de l'impunité.

Dans un monde qui encense partout la domination, l'écrasement des faibles, la Justice apparaît pour ce qu'elle est réellement : la vitrine légale d'une machinerie répressive tragiquement ubuesque.

Gargamelle ✎

\_ 1 : Il y a aussi la Tour des Merles, des Pinsons, des Mouettes, etc. On reconnaît bien là le cynisme des administrations qui n'hésitent pas à affubler de noms joyeux et printaniers des lieux qui ont pour fonction de n'apporter aucune joie. \_ 2 : Des nationalistes corses viennent de passer sept ans en prison. Mis en cause dans l'affaire Erignac, il ont été innocentés. Comme ils devaient répondre d'une autre affaire (attentats à l'explosif), leur détention provisoire aura rétroactivement été justifiée. Ainsi va la Justice...

**1er Mai 2006****TOULOUSE : RALLYE DE LA LIBERTÉ ET CONTRE LA RÉPRESSION**

A LA SUITE DES MOUVEMENTS DE NOVEMBRE DANS LES BANLIEUES ET DE CES DERNIÈRES SEMAINES DANS TOUT LE PAYS, PLUS DE 10 000 JEUNES ONT ÉTÉ INTERPELLÉS. BEAUCOUP D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ CONDAMNÉS ET UNE CENTAINE EST EN PRISON. LE 1ER MAI, JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTE, PARTICIPEZ AU RALLYE DE LA LIBERTÉ ET CONTRE LA RÉPRESSION EN SOUTIEN À TOUS LES PRISONNIERS

**€ RASSEMBLEMENT POUR LE DÉPART :**

PLACE ABBAL (M° REYNERIE) À PARTIR DE 10H30. (THÉ)

**€ DÉPART DU RALLYE :**

12H (JOGGING, VÉLO, ROLLER, NAVETTES)

**€ RASSEMBLEMENT ARRIVÉE :**

ÉGLISE DE SEYSSES À 14H POUR UN DÉPART EN DIRECTION DE LA PRISON

ATTENTION AUCUN MÉTRO NI BUS NE CIRCULE LE 1ER MAI.

NAVETTE À PARTIR DE LA PLACE DU SALIN À 10H.

JOURNALISTES ET MÉDIA NON SOUHAITÉS

**8 Mai 2006 : Bilan.** Le Comité CPE (Chômeurs, précaires, étudiants) organisera une grillade-bilan, le midi. Plus d'infos sur <http://cnt-ait-toulouse.fr>.

**POUR RENCONTRER LA CNT-AIT :**

**TOULOUSE :** Permanence samedis de 17-19h, 7 rue St Rémésy.

Tables de presse : Dimanche fin de matin (Puces, St Aubin), jeudi midi RU Mirail. Plus d'info : <http://cnt-ait-toulouse.fr>

**Montauban :** Sa-medis, 10h30 marché Prax-Paris. **TAR-BES :**

Dimanche 10-12 h, marché aux vêtements (Mercadieu) **AUTRES VILLES :** Contactez le journal qui transmettra. Les photos de manifs qui illustrent ce n° proviennent du site CNT-AIT de Caen.

**Autres infos utiles**

Le **COMITE D'ACTION & DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS** et les **JEUNES LIBERTAIRES** sont joignables également 7 rue St Rémésy à Toulouse le samedi après-midi

**PERSPECTIVE LIBERTAIRE :** site de brochures anarchosyndicalistes et anarchistes révolutionnaires. <http://perspectivlibertaire.free.fr>

**AUCH :** Table de presse libertaire premier samedi du mois, 8-12 h, marché de la cathédrale.

**30 juillet -6 août 2006**

**CAMPING DE LA CNT-AIT**

CHAQUE ANNÉE, DANS UN COIN DE CAMPAGNE, AVEC UNE INFRASTRUCTURE SIMPLE MAIS SUFFISANTE, A UN TARIF ETUDIÉ POUR QUE PERSONNE N'EN SOIT EXCLU POUR DES RAISONS FINANCIÈRES, LE CAMPING DE L'UNION RÉGIONALE CNT-AIT DE MIDI-PYRÉNÉES EST UNE OCCASION D'ÉCHANGES ET DE VIE COLLECTIVE DANS UNE AMBIANCE FRATERNELLE. CHAQUE SOIR, APRÈS UN REPAS ELABORE EN COMMUN, UN DEBAT SUR UN THEME D'INTERET GENERAL EST ORGANISE. LE CAMPING SE DÉROULERA CETTE ANNÉE DU DIMANCHE 30 JUILLET AU DIMANCHE 6 AOÛT. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ, PRENEZ CONTACT AVEC LE JOURNAL OU AVEC TOUT MILITANT.

Bienvenue à Noham Liberto  
et félicitations à ses heureux parents.

**Pays de Loire****CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES HANDICAPEES, SOLIDAIRES DE CHANTAL**

La MDM (Maison Départementale de Mindin) est un établissement médico-social départemental de la fonction publique territoriale qui héberge à vie des personnes très lourdement et mentalement handicapées, dites "démunies".

Chantal, membre de la CNT-AIT, travaillant comme aide médico-psychologique depuis 1992 dans cet établissement a essayé de dénoncer depuis 1999 la maltraitance et s'est retrouvée elle-même harcelée et maltraitée. Son témoignage est accablant pour l'institution. Suite à l'émission réalisée dans le cadre du "Magazine libertaire" (émission de la radio libre Alternantes) sur la Maison Départementale de Mindin (MDM), Chantal et Philippe (animateur de l'émission et militant libertaire) sont poursuivis pour "propos diffamatoires et mensongers"! Vous trouverez toutes les informations sur cette affaire (en particulier, sur l'émission en cause) sur <http://mindindiffrent.free.fr/>

Enfin, dans ce combat du pot de terre humain contre le pot de fer institutionnel, un appel à la solidarité financière est lancé. Envoyez votre participation à CNT AIT BP 2010, 14019 CAEN CEDEX (chèque à l'ordre de CNT, mention Solidarité Mindin au dos).

**Région Parisienne****POUR L'UNITE DES ANARCHOSYNDICALISTES**

Les militants du Syndicat Interco Paris Nord de la CNT AIT et de la 2ème UR-CNT étaient réunis aujourd'hui en Assemblée générale pour tirer les conclusions de leur communauté de vue anarcho-syndicaliste. C'est l'aboutissement de plus d'un an de réunions communes qui ont permis de conclure à un total accord sur les principes, tactiques et finalités de l'anarchosyndicalisme, ceux qui fondent l'essence même de la CNT et de l'AIT. L'Assemblée générale a donc décidé ce jour de mettre fin à une division aberrante qui n'aurait jamais dû avoir lieu, produit de prises de pouvoir bureaucratiques manifestant les luttes intestines qui traversaient la CNT d'Espagne en Exil notamment après la mort de Franco. Aujourd'hui ces considérations historiques sont largement dépassées. Toutefois les militants de la CNT-AIT seront toujours attentifs à ce que des actes de pouvoirs qui ont été à l'origine des différentes séparations de ces dernières années ne puissent pas se reproduire. Ce qui implique que la CNT doit renouer avec un fonctionnement réellement anarchiste. Face aux attaques toujours plus dures du Capitalisme, de l'État et de leurs serviteurs réformistes, l'unité des anarchosyndicalistes est primordiale. La division nous affaiblit, l'union nous renforce. Sur Paris et sa région, les militants de la 2ème UR CNT et du SIPN CNT AIT scellent leurs retrouvailles en fusionnant leurs deux structures, et ils appellent les militants anarchosyndicalistes sincèrement attachés au développement d'un projet communiste libertaire à rejoindre la CNT-AIT.

Pour la révolution sociale, vers le communisme libertaire ! Salutations anarchosyndicalistes.

L'AG des militants de la CNT-AIT -Paris / Nord

Pour nous contacter : CNT AIT BP 4 75421 PARIS Cedex 9

## Gros caca nerveux à Albi

[Samedi 11 février, quelques dizaines de militants CNT-AIT distribuèrent à Albi le tract "Une question de dignité" (notre précédente édition), pour protester, entre-autre, contre le CPE et les violences exercées dans un certain conseil général contre des chômeurs. Arrive une - bien modeste- manifestation de "la gauchunie" contre la circulaire Bolkenstein. Gros caca nerveux de la dite gauchunie qui, éberluée de notre présence, éprouve le besoin (si l'on ose écrire) d'en répandre jusque dans les colonnes du quotidien local deux jours plus tard. Réaction d'une RMiste :]

"C'est fou ce qu'un petit courant d'air inhabituel peut provoquer comme étouffements et comme refroidissements ! Partis et syndicats dits "de gôche" n'auraient pas été plus effrayés si on leur avait apporté la "grippe aviaire". Ô rage, Ô désespoir, voilà qu'au détour d'une manif, ils se sont retrouvés devant des quidams qui leur parlaient de DIGNITE (c'est quoi, ça ?).

Le plus grand nombre d'entre eux s'étaient entassés derrière les banderoles, optant pour le regroupement à la Panurge. Serrés les uns contre les autres, comme dans le "Génie des Alpes", ils s'imaginaient peut-être que cette illusion d'union ferait office de force, sans réaliser qu'ils laissaient clairement entrevoir leur fragilité individuelle et leur totale incapacité à être des individus émancipés.

Pendant cette diffusion de tracts, j'ai pu observer, chez certaines personnes des attitudes de fuite, voire de l'hostilité dans les regards. Pour être franche, je pense être encore bien naïve car je ne m'attendais pas à des réactions aussi tranchées de la part de personnes dont je me croyais proche et avec lesquelles je m'étais impliquée dans des associations comme Collectif Tchétchénie ou Palestine.

Je vais donc devoir encore faire le "tri" dans ma vie, même si cela n'est pas évident, parce que j'ai besoin de me sentir reliée aux autres. Cependant, il me semble difficile de continuer à fréquenter des individus qui cherchent uniquement à se donner "bonne conscience" en condamnant une directive européenne, ou qui font appel à la

solidarité pour une famille Tchétchéne, famille qu'aucune personne du collectif à ce jour ne s'est à ma connaissance proposé d'héberger, bien que possédant maison et espace."

## Situation difficile à tenir...

Je fais des remplacements dans des écoles primaires... On peut penser que je suis un enseignant responsable, autonome dans mes pratiques éducatives même si, comme il a déjà été écrit dans un numéro précédent, la soumission et la sélection des élèves fait partie intégrante de cette école....

Je veux toujours encourager les élèves en difficultés scolaires, mais le "psychologue" scolaire surveille de près les élèves voués à la "Segpa" des collèges, où l'enseignement les conduira à des voix de garage... avant de finir "apprentis" à la solde d'un patron. C'est ce que je vis actuellement dans une classe située en ZEP.

Les élèves en question ont très tôt été signalés "en difficulté".

A chaque réunion, j'ai fait valoir que ces élèves travaillaient dans ma classe, que les résultats étaient peut-être moyens, mais qu'ils avaient le mérite de tenter de réussir, et qu'il fallait surtout les encourager à poursuivre leurs efforts.

Ma parole ne pèse pas lourd. De suite, le "psychologue" leur a fait passer des tas d'évaluations... pour me reconfirmer que la seule issue pour ces élèves était la "Segpa"... Tous mes encouragements, tous les efforts de ces élèves ne servent donc plus à rien... Ma parole, mon travail ne pèse pas lourd dans la balance... Au contraire ces élèves et leurs parents sont déroutés... Moi, je dois assumer une contraction nouvelle, difficile à tenir... De toute façon, je sais aussi que les "Evaluations Officielles" en entrée de 6ème confirmeront les constats des "psy" scolaires.... Alors... Alors, il faut encore baisser les bras ?

De plus, il faut savoir que chaque école fonctionne tout comme une entreprise... Avec des résultats à fournir, des objectifs à atteindre, des "projets" pour attirer le client Ainsi, dans l'école où j'exerce actuellement, les sorties sportives sont très à la mode... (des appâts pour attirer vraiment les

parents... les clients ?). Escalade, piscine, patinoire... tout ceci dans le cadre des "Instructions Officielles d'Etat"... Alors, nous sommes sortis... malgré le manque de personnel municipal. Nous n'étions que 2 adultes pour 20 élèves. Au bout de quelques séances, une élève est tombée du mur d'escalade. Chute de près de 2 mètres de haut. Flip total du moniteur et de moi-même... L'élève a eu le souffle coupé, du sang sortait de sa bouche... Elle a eu des douleurs dorsales pendant plusieurs semaines... Cet accident aurait pu être d'une extrême gravité... Situation difficile à tenir ?

J'ai alors pris la décision d'arrêter ces sorties à cause du manque flagrant de personnel pour les "encadrer". J'ai fait un mot aux parents leur expliquant le pourquoi. Or, quelques jours après, la direction est venue me voir afin que je revienne sur ma décision... Eh oui, ces sorties sportives font partie du "projet d'Ecole"... Et puis dire aux parents que ces sorties sont mal encadrées et mettent en danger certains enfants... ça ne se fait pas... Alors, il faut baisser encore les bras ? Situation difficile à tenir ?

Situations difficiles à tenir quand tout le monde "ferme sa gueule", car il ne faut surtout pas "faire de vagues". Quand à la fin "l'équipe enseignante" te fait comprendre que t'as vraiment "pété un câble"... Qu'un peu de repos te ferait du bien... Alors à la fin, on va en parler à son "Psy", ou on s'associe, on "s'entraide", on mutuellise nos pratiques...?

Bakou ✎





**COMMUNIQUÉ (presque) OFFICIEL DU MEDEF**

# **VICTOIRE !**

**Le MEDEF, organisation patronale représentative, tient à exprimer par ce communiqué toute sa satisfaction sur les derniers évènements.**

**En effet, le retrait du CPE a parfaitement joué son rôle d'os jeté en pâture aux syndicats, avec la complicité des médias. Cette manœuvre a permis de sauvegarder ce qu'il y a d'essentiel pour nous dans la loi dite de l'égalité des chances et dans les mesures précédentes : CNE, apprentissage à 14 ans, travail de nuit à 15 ans, travail de nuit des femmes, RMA, CIVIS,... L'essentiel de notre projet de flexibilité et de précarité généralisée est ainsi sauvegardé !**

**Par ailleurs, nous sortons encore une fois grands vainqueurs, puisque les aides directes et indirectes aux employeurs (diminution de charges sociales, subventions à l'embauche, ...) vont être augmentées. Vu ce résultat net, nous demandons l'ouverture sans tarder de nouvelles négociations !**

**Un tel succès n'aurait pas été possible sans le soutien continu et appliqué des syndicats, qui ont fait tout leur possible pour éteindre ce mouvement social. Qu'ils en soient remerciés par une augmentation substantielle de leurs subventions.**

**En effet, le grand danger pour nous aurait été que la contestation globale qui a émergé à l'occasion de ce mouvement s'étende et s'amplifie, sur les mêmes bases autonomes, sans les syndicats ni les organisations politiques, structurée en assemblées générales décentralisées, et pratiquant les actions directes de blocages mobiles.**

**La grève générale a été évitée, tout est bien qui finit bien. Nous savons que nous pouvons compter sur les partis politiques de tous bords pour empêcher toute reprise du mouvement en appelant à attendre les élections de 2007.**

**Vive la France, Vive la République,  
Vive la flexibilité et la croissance,  
Et surtout vive l'argent !**

**PS : Nous n'oublierons pas non plus de remercier le Ministre de l'Intérieur, pour avoir su matraquer, arrêter et ficher tous ces jeunes révoltés afin qu'ils deviennent des travailleurs dociles et obéissants.**

**Signé : Pour le Medef, le Collectif Libertaire du Val d'Oise**